



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ KIT NETTOYAGE ECRAN FRAGILE

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

Date de délivrance 24.09.2015  
Date de révision 19.07.2018

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit KIT NETTOYAGE ECRAN FRAGILE  
N° article 103800

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits nettoyant pour écrans

Usages identifiés comme pertinents

- SU21 Utilisations par les consommateurs Foyers privés (= grand public = consommateurs)
- SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat)
- PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants)
- PROC10 Application au rouleau ou brossage
- ERC11B Large utilisation dispersive en intérieur d'articles et de matières longue durée avec niveau de libération élevé ou prévu

Mises en garde relatives à l'utilisation Aucune contre-indication n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur

Nom de société ITW Spraytec  
Adresse postale 42, rue Gallieni  
Code postal 92600  
Ville Asnières sur Seine  
Pays FRANCE  
Numéro de téléphone +33(0)1.40.80.32.32

Fax	+33(0)1.40.80.32.30
E-mail	<a href="mailto:infofds@itwpc.com">infofds@itwpc.com</a>
Site Internet	<a href="http://www.jelt.fr">http://www.jelt.fr</a>

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence	+33.(0)1.42.45.59.59
----------------------------	----------------------

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la Règlementation (CE) n° 1272/2008 [CLP / GHS]	EUH 208 EUH 210
Propriétés dangereuses de la substance/du mélange	Le produit n'est pas classifié. Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	EUH 208 Contient benzisothiazolone Peut produire une réaction allergique. EUH 210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Autres informations d'étiquetage (CLP)	Aucunes informations notées.

### 2.3. Autres dangers

Impact sur la santé	Le produit contient des solvants organiques.
Effets environnementaux	Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol	N° CAS: 34590-94-8 N° CE: 252-104-2		5 - 15 %
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	N° CAS: 2634-33-5 N° CE: 220-120-9 N° index: 613-088-00-6	Acute tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Informations supplémentaires relatives à la classification: SCL: H317: C ≥ 0,05%	< 0,05 %
Observations relatives aux composants	Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents: <1% agent de conservation: benzisothiazolinone		

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Généralités	Retirer la victime de la source de contamination.
Inhalation	Air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec la peau	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Aucun symptôme spécifique noté.
Symptômes et effets différés	Peut provoquer une allergie cutanée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	En cas de perte de conscience : Appelez immédiatement un docteur / une ambulance. Veuillez présenter cette fiche de sécurité.
---------------------	---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
------------------------------	--

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Respecter les règles de protection anti-feu générales de l'entreprise.
-----------------------------------	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Utilisez les équipements de protection personnelle nécessaires. Équipements de protection personnelle, voir section 8.
---	--

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
---------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.
---	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Ramasser le produit et placer dans un récipient approprié pour ré-utilisation. Après le ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau en abondance.
-----------------------	--

## 6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions Voir sections 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Pas de précautions spécifiques d'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

### Conditions de conservation sécurisée

Mesures techniques et conditions de stockage Lagerklasse: 12

Température de stockage Valeur: 0 - 35 °C

Stabilité au stockage Conservation : 24 mois.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1. 2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol	N° CAS: 34590-94-8	VME (8 h) : 300 mg/m <sup>3</sup> ; H VME (8 h) : 50 ppm; H	Année: 2011

### DNEL / PNEC

Inventaire des mesures de gestion des risques humains Données insuffisantes.

Inventaire des mesures de gestion des risques environnementaux Données insuffisantes.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Mesures techniques visant à éviter l'exposition Aucune prescription particulière.

#### Protection des yeux / du visage

Protection des yeux adéquate En cas d'utilisation normale, une protection oculaire n'est pas nécessaire.

#### Protection des mains

Protection de la peau / des mains, contact de longue durée	Conditions normales d'utilisation pas de protège-main.
--	--

### Protection de la peau

Mesures supplémentaires pour la protection de la peau	Aucune prescription particulière.
---	-----------------------------------

### Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire à	Le système de protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire sous des conditions normales d'utilisation.
--------------------------------------	---

### Risques thermiques

Risques thermiques	Aucunes recommandations.
--------------------	--------------------------

### Autres informations

Autres informations	Aucunes recommandations.
---------------------	--------------------------

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide incolore.
Couleur	Incolore.
Odeur	Presque sans odeur.
Seuil olfactif	Commentaires: Pas pertinent.
pH	Statut: À l'état de livraison Valeur: ~ 8,0  Statut: En solution aqueuse Commentaires: Pas pertinent.
Point / intervalle de fusion	Commentaires: Pas pertinent.
Point d'ébullition	Commentaires: Pas pertinent.
Point d'éclair Taux d'évaporation	Valeur: > 100 °C  Commentaires: Pas pertinent.
Limite d'explosivité	Commentaires: Pas pertinent.
Pression de vapeur	Commentaires: Pas pertinent.
Densité de vapeur	Commentaires: Pas pertinent.
Densité	Valeur: ~ 1,0 g/ml
Densité volumique	Commentaires: Pas pertinent.
Description de la solubilité	Entièrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Commentaires: Pas pertinent.
Combustion spontanée	Commentaires: Pas pertinent.

Température de décomposition	Commentaires: Pas pertinent.
Viscosité	Commentaires: Pas pertinent.
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés oxydantes	Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

## 9.2. Autres informations

### Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires	Aucunes informations notées.
--------------	------------------------------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 10.4 et section 10.5.
--------------------------------------	------------------------------------

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucunes recommandations.
---------------------	--------------------------

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Aucun particulier.
-------------------	--------------------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).
-------------------------------------	--

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one
Toxicité aiguë	<b>Type de toxicité:</b> Aigu <b>Effet testé:</b> LD50 <b>Voie d'exposition:</b> Oral <b>Valeur:</b> 1150 mg/kg <b>Espèces d'animaux de laboratoire:</b> Mouse  <b>Type de toxicité:</b> Aigu <b>Effet testé:</b> LD50 <b>Voie d'exposition:</b> Oral

**Valeur:** 597 mg/kg  
**Espèces d'animaux de laboratoire:** Rat

**Type de toxicité:** Aigu  
**Effet testé:** LD50  
**Voie d'exposition:** Dermique  
**Valeur:** > 2000 mg/kg

Autres données toxicologiques

Le produit n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

## Autres informations concernant les risques de santé

Évaluation de la toxicité aiguë, classification	Pas d'indication de toxicité aiguë.
Inhalation	Aucun symptôme spécifique noté.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
Ingestion	Peu probable du fait de la forme du produit.
Sensibilisation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité	Pas d'indication de mutagénicité des cellules germinales.
Cancérogénicité	Pas d'indication de cancérogénicité.
Toxicité pour la reproduction	Pas d'indication de toxicité pour la reproduction.
Évaluation d'organe cible spécifique SE, classification	Pas d'indication de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique.
Évaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles RE, classification	Pas d'indication de toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée.
Évaluation des dangers d'aspiration, classification	Pas d'indication de danger par aspiration.

## Symptômes d'exposition

Symptômes de surexposition	Aucun symptôme spécifique noté.
----------------------------	---------------------------------

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Composant	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one
Toxicité aquatique aiguë, poissons	<b>Valeur:</b> 0,74 mg/l <b>Durée d'essai:</b> 96h <b>Méthode:</b> LC50
Composant	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one
Toxicité aquatique aiguë, daphnies	<b>Valeur:</b> 2,44 mg/l <b>Durée d'essai:</b> 48h <b>Espèces:</b> Daphnia magna <b>Méthode:</b> EC50

Aquatique, commentaires

Aucune donnée n'est disponible pour le produit.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Persistance et dégradabilité, commentaires

Le produit est facilement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel bioaccumulatif

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

**12.6. Autres effets néfastes**

Autres effets nocifs, commentaires

Classe de danger pour l'eau 1

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Préciser les méthodes d'élimination appropriées

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Code de déchets CED

Code de déchets CED: 0706 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques  
Classé déchet dangereux: Non

Conditionnement EWL

Code de déchets CED: 0706 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques  
Classé déchet dangereux: Non

Autres informations

Le code CED vaut pour le reste du produit dans sa forme pure.  
Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

Commentaires

Le produit n'est pas compris par les règles internationales de transport des biens dangereux (IMDG, IATA, ADR/RID).

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Commentaires

Pas pertinent.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**



Commentaires	Pas pertinent.
--------------	----------------

#### 14.4. Groupe d'emballage

Commentaires	Pas pertinent.
--------------	----------------

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Commentaires	Pas pertinent.
--------------	----------------

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes informations notées.
---	------------------------------

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

#### Autres informations utiles.

Autres informations utiles.	Pas pertinent.
-----------------------------	----------------

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation	<p>Ordonnance no 2001-174 du 22 février 2001 relative à transposition de la directive 94/33/CE du Conseil du 22 juin 1994 relative à la protection des jeunes au travail.</p> <p>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications.</p> <p>Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.</p> <p>Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.</p> <p>RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.</p> <p>Règlement (CE) no 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.</p>
-------------------------------	---

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée	Non
--	-----

**SECTION 16: Autres informations**

Liste des mentions H (de danger pertinentes (visées aux sections 2 et 3)).	EUH 208 Contient Peut produire une réaction allergique. EUH 210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande. H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Classification selon la Règlementation (CE) n° 1272/2008 [CLP / GHS]	EUH 208 EUH 210
Conseils relatifs à la formation	Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et compris cette fiche de sécurité.
Informations ajoutées, supprimées ou modifiées	Modification des sections : 1, 2, 3, 4, 8, 11, 12, 13, 16
Version	2
Préparée par	MP